

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE  
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

---

## **COMMUNE DE FERRIERES**

### **PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Compte-rendu du GT « Chemins»  
Le 14 janvier 2014 à 19h30  
(Maka, Rue de Lognoul 6, 4190 Ferrières)**

---

**Présents** : Frédéric Léonard (Bourgmestre), Marie Rahier (Administration communale), Lydia Blaise (Echevine), Sylvain Boland (CLDR), Michel Godfrind (PCDN), Jacques Gustin (OT), Brigitte Vanopdendenbosh (PCDN), Victor Silvestre (CLDR), Maurice Simonis (CLDR), Dimitri Piron (GREOA).

**Excusés** : Nathalie Degué (CCATM), Joël Matthys (CLDR), M. Meert (CLDR), Benoît Migeotte (CLDR), Luc Kleynen (CLDR).

La réunion débute à 19h30.

#### **Introduction**

M. Leonard introduit la réunion et propose à M. Boland d'effectuer sa présentation. M. Boland annonce que la présentation prévue en ce jour ne peut être présentée au vu de l'absence de Mme Degué. Elle est reportée à la prochaine réunion du GT Chemins et sentiers. Mme Blaise présente alors un powerpoint reprenant une description du projet du GT en l'état actuel suite à la rencontre avec les GT de Aywaille et de Ouffet le 3 septembre 2013. En voici les éléments importants:

- L'objectif de réflexion autour de l'amélioration ou de la réhabilitation des chemins et de l'identification des voies pédestres et cyclables est double : premièrement il permettra de développer les activités de loisirs et le tourisme. D'autre part, il vise à créer un réseau de chemins intra- et inter-villages dans la commune afin de favoriser la mobilité douce dans la Commune et ce en regard des objectifs du SDER pour 2020.
- Le réseau est actuellement décrit par un ensemble de cartes (cartes des balades touristiques, carte de Sy-Vieuxville, carte de Xhoris effectuée par le groupement « Horizon » par exemple) et les itinéraires sont balisés grâce à la signalétique de M.

André Fagnoul et dont l'entretien est assuré actuellement par l'office du tourisme (et les syndicats d'initiative) de Ferrières et Sy/Vieuxville).

- Pour ce qui est des liaisons intra- et inter- villages Mme Blaise explique également qu'il est possible de se servir des études de la Spi pour évaluer si la création d'un « itinéraire doux » se justifie ou non. Elle présente un exemple avec l'école de Bosson.
- Le projet du GT s'articulerait autour de l'itinéraire du projet de la Transferrusienne qui vise à réhabiliter l'ancienne voie de chemin de fer dorsale de la Commune et des Communes avoisinantes. Il consiste en l'établissement de « boucles » de 10km environ connectées à la fois à cet itinéraire de la Transferrusienne (en cours d'élaboration) et aux différents villages de l'Entité.

Les membres du Groupe de Travail ont émis les remarques principales suivantes durant la présentation :

L'entretien des chemins semble être l'action la plus importante à mener dans le cadre du projet avec la réouverture des chemins publics qui ont été privatisés. M. Léonard précise que deux ouvriers communaux sont consacrés à l'entretien des chemins qui font partie des itinéraires de balade touristiques actuels. Leur tâche est déjà rendue actuellement délicate de part la longueur des voiries communales et représente un coût certain à la Commune. Il précise que le financement de ces opérations de nettoyage se fait sur le budget ordinaire. M. Boland suggère de faire appel à d'autres sources de financement externes. Un autre membre relève que les usagers doux (piétons et cyclistes) sont les seuls utilisateurs à ne pas payer pour circuler. Une courte discussion s'engage à ce sujet.

M. Godfrind profite de la réunion pour effectuer la lecture des dispositions législatives reprises dans la loi de 1841 sur les chemins et sentiers vicinaux qui incombent la Commune dans la gestion des voies lentes communales et explique que c'est à elle de faire en sorte que ces dispositions soit appliquées et ce même s'il faut forcer le propriétaire concerné à réhabiliter le chemin qu'il a privatisé. M. Léonard rappelle que lors de la rencontre avec les GT d'Aywaille et d'Ouffet, ils ont expliqué que le recours à la force n'a été que très rarement voire jamais utilisé pour résoudre les problèmes de privatisation des chemins et que la rencontre et la négociation avec les habitants concernés reste la meilleure solution. Mme Blaise précise que la Commune a l'obligation de mettre en œuvre des moyens pour résoudre le problème mais pas l'obligation de résultats.

Plusieurs cas particuliers de chemins dont il faudrait s'occuper dans la commune sont alors discutés par le groupe et des solutions diverses pour chacune d'elles. Mme Blaise avance que différentes associations, comme « le Genévrier », sont demandeuse d'améliorer certains tronçons en particulier dans la commune, comme le sentier de la Fagnoule ou les chemins à proximité du Domaine de Palogne. M. Boland exprime son souhait de voir le chemin allant de Férot à Rouge-Minière entretenu et déplore d'autre part l'installation de tourniquet et de barrières qui rendent difficile la circulation des vélos. Un autre membre relève que le meilleur entretien des chemins c'est le passage des utilisateurs sur le chemin en question. La question de la réfection des chemins forestiers est également abordée. M. Gustin explique la difficulté

d'identifier les responsables des dégradations pour exiger la remise en état après les actions de débardage et d'envisager les sanctions aux exploitants. On se référera au code forestier.

Des pistes d'amélioration sont évoquées sur ces différents points:

- Mme Blaise propose de créer des balades thématiques permettant de mettre en valeur le patrimoine bâti ou la nature ou encore les peintres de la Commune. Chacune de ces balades serait accompagnée par un triptyque explicatif (comme cela a été réalisé par la Commune d'Esneux). Les touristes auraient alors la possibilité d'acheter une seule carte à un prix modique et pas la carte reprenant l'ensemble des 12 itinéraires.
- Le balisage et les itinéraires repris par l'ensemble des cartes de balades de Ferrières devraient être uniformisés.
- Il faut responsabiliser les citoyens sur l'entretien des chemins annexes à leur propriété et envisager la possibilité de faire appel à des associations de la Commune pour effectuer la réhabilitation ou l'entretien des chemins.
- Un membre propose que l'on s'attache à déterminer les « points rouges » du réseau, là où la situation est la plus critique. M Léonard s'exprime dans ce sens en expliquant que la réalisation d'un inventaire exhaustif des chemins sur base de la situation historique représente un travail très long et fastidieux qui ne se justifie peut-être pas, et qu'il serait plus judicieux de procéder au cas par cas.

Pour s'organiser, le GT propose de diviser le groupe en deux sous-groupes: un premier qui s'occuperait de réfléchir sur le parcours de la Transferrusienne qui semble prioritaire vu que les éventuels futurs autres parcours se rattacherait à son tracé. Il transmettrait leur avis à l'Office du Tourisme qui est en charge du projet actuellement. Le deuxième se pencherait plus précisément sur l'étude de la détermination des chemins à réhabiliter.

M. Boland demande à avoir les cartes historiques des chemins. M. Léonard répond que la Commune peut prévoir l'achat de ces cartes s'il en précise l'intitulé.

La réunion se termine à 21h45